



L'édito



Qui sera là ?

Les chaleurs estivales ont provoqué des problèmes sanitaires. Les personnes âgées étaient les premières victimes de la hausse des températures. Les froids de certains hivers ont rendu la vie dure aux habitants à mobilité réduite. Faire ses courses n'allait plus de soi pour qui devait franchir les chaussées verglacées.

Et puis, comment réagirait-on en cas de catastrophe? Qui serait là pour aider?

Le Conseil communal est prêt à faire face à des situations exceptionnelles. Il dispose d'un état-major communal de conduite (EMCC) réunissant les professionnels de la protection de la population aptes à intervenir de suite en cas de catastrophe. Le Service d'incendie et de secours est rompu à toutes sortes d'interventions. Le Corps de police et le Service de salubrité et prévention incendie, responsable de gérer l'approvisionnement en cas de crise, sont aussi de la partie. Mais est-ce suffisant?

Depuis peu, notre Ville dispose d'un renfort complémentaire significatif: vous!

En effet, les bénévoles pourront jouer un rôle important en cas de crise. Il leur sera possible d'agir sous la conduite de l'EMCC. La solidarité, pilotée par des professionnels, sera alors complète puisque chacun pourra intervenir en fonction de ses compétences.

Nous saluons cette évolution dont il est question dans cette édition du Vivre la ville.

Il est donc temps de se rappeler une parole capitale de JF Kennedy: « Ne te demande pas ce que l'Etat peut faire pour toi, mais ce que tu peux faire pour lui. »

Nous serons donc tous là, sur le pont, en cas de problème majeur. Merci à vous.

*Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité*



En cas de fortes chutes de neige, des bénévoles seront recrutés pour aider les personnes âgées.

Bénévoles contre la glace

La Ville de Neuchâtel et l'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) ont décidé de créer une structure baptisée « SOS bénévolat ». Un dispositif est désormais en place pour lancer rapidement un appel auprès de la population de manière à trouver des bénévoles en cas de situation exceptionnelle.

Après les fortes chutes de neige de l'hiver 2008-2009, une partie de la population s'est retrouvée isolée. SOS bénévolat a pour but d'apporter une aide d'urgence ponctuelle à un public cible dans des situations comme celle-ci.

En cas de neige et de glace

S'il tombait de fortes quantités de neige, les personnes âgées ne pour-

raient pas toutes sortir pour faire leurs courses. Il en va de même en période de canicule. Dans ces situations exceptionnelles, l'Etat-major communal de conduite actionnera le service SOS bénévolat. L'ANSB recrutera des bénévoles en collaboration avec celui-ci. Ce dispositif n'est pas permanent. Il est activé uniquement lorsque la situation ne peut plus être gérée par les moyens usuels à disposition.

Un Etat-major de conduite

En été 2009, le Conseil communal a nommé un Etat-major de conduite en application de la législation cantonale. Dirigé par Frédéric Muhlheim, commandant du Service d'incendie et de secours (SIS), il se

compose de cadres de l'administration communale. L'exécutif peut le réunir pour disposer des ressources nécessaires à la conduite de l'administration en cas de situation extraordinaire.

Mobiliser des bénévoles

La collaboration entre l'ANSB et le SIS pour mobiliser rapidement des bénévoles semble être une première suisse. En cette période hivernale, la création de SOS bénévolat tombe à point nommé. Si la glace devait à nouveau envahir les trottoirs, les personnes âgées ne seraient pas abandonnées à elles-mêmes. Et les bénévoles sauraient à qui s'adresser pour leur venir en aide!



3

La Table Ronde remettra 20'000 francs à la garderie du P'tit Sioux, située en-dessus du parking du Seyon.



4

Des choristes français et américains donneront un concert de gospel le 8 décembre au Temple du Bas.



5

« L'impasse du désir », dernier long-métrage de Michel Rodde, sort le 8 décembre dans les salles romandes.



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Dans ce numéro

Monruz et La Coudre

Le conseiller communal, Pascal Sandoz, répond à quelques questions posées par les habitants des quartiers de La Coudre et de Monruz. L'exécutif avait rencontré la population de ces quartiers en octobre à l'occasion de la Semaine de la démocratie locale.

Page 8

Démocratie locale

Le Conseil communal se rendra dans les quartiers de la ville tous les six mois pour établir un dialogue avec la population. La prochaine rencontre aura lieu en février ou mars 2011 dans les quartiers du Mail, de la Maladière et des Portes-Rouges.

Page 9

Budget 2011

La Commission financière recommande au Conseil général d'accepter le rapport du Conseil communal concernant le budget 2011.

Page 10

L'équipe Polyvert

L'équipe Polyvert entretient une partie des places de jeux de la ville de Neuchâtel. Composée de personnes en situation de handicap léger, elle est encadrée par Luc Vonnez, horticulteur et maître socio-professionnel.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 8 décembre 2010.

Un chèque de 20'000 francs sera remis à la garderie du centre-ville pour les années 2010-2011



La garderie du P'tit Sioux, située en-dessus du parking du Seyon, accueille les enfants « sans rendez-vous » dès un an.

La Table Ronde sauve le P'tit Sioux

La garderie du P'tit Sioux, située en-dessus du parking du Seyon, respire à nouveau. Le city-manager, Michel Clottu, a trouvé un financement pour maintenir cette halte-garderie du centre-ville. Le club-service de la Table Ronde lui fera don de 20'000 francs. Ce montant permet de sauver la garderie qui fête, cette année, ses 20 ans.

Le P'tit Sioux propose un accueil pour les enfants dont les parents se rendent au centre-ville pour faire des courses ou pour consulter des praticiens. Contrairement à une crèche, le P'tit Sioux ne connaît pas le nombre d'enfants journalier qu'il va accueillir. Il faut donc disposer de personnel en tout temps pour garder les éventuels enfants. Ces contraintes et la baisse de fréquentation ont bien failli tuer la garderie.

Soutien de la Ville

Le P'tit Sioux a survécu jusqu'ici grâce à l'aide financière de la Ville de Neuchâtel et à ses réserves. La subvention de la Ville se monte à 32'500 francs pour 2010. «Ce montant représente le tiers de notre budget de fonctionnement», précise Elisabeth Serra, directrice de l'établissement. Malgré ce soutien, la garderie n'a pas eu d'autre choix que de licencier son person-

nel cet été. La directrice a continué à assumer ses responsabilités sans recevoir son salaire. Elle a assuré une présence pour accueillir les enfants. Une ancienne employée et quelques parents lui ont prêté main forte gratuitement.

Faible participation des commerçants

La garderie tente chaque année de trouver une aide auprès des commerçants de la ville. «Nous avons distribué 350 lettres cette année», relève Claudia Pasqualetto Péquignot, membre du comité de la garderie. Le total des dons récolté par ce biais s'élève à 1'400 francs. Certains commerçants apportent leur soutien: «ce sont toujours les mêmes». Certains parents ont fait des dons. Le parking du Seyon a pris à sa charge l'impression de flyers et son directeur, Robert Vauthier, s'est mis à disposition pour chercher des solutions. Le président de la Ville, Daniel Perdrizat a consacré de son temps pour discuter avec des représentants des commerçants dans le but de trouver des solutions. Sylvain Ghirardi, directeur du Service de la jeunesse et de l'intégration, a lui aussi passé beaucoup de temps pour explorer différentes pistes.

Le P'tit Sioux revit

Les jours du P'tit Sioux ne sont désormais plus en danger. La Table Ronde de Neuchâtel remettra 20'000 francs à l'association à l'occasion de sa soirée de bienfaisance. La Ville de Neuchâtel continuera de soutenir la garderie. «Une somme de 32'500 francs est inscrite au budget 2011», souligne Sylvain Ghirardi. Le P'tit Sioux va réformer ses statuts de manière à pouvoir ouvrir le sociétariat à un plus grand nombre de membres. Le comité va explorer diverses possibilités pour aborder l'avenir sereinement. Le bénévolat en fait partie. La garderie lance un appel aux personnes qualifiées pour s'occuper d'enfants. «Nous avons déjà pu rouvrir nos ateliers pédagogiques», se réjouit Elisabeth Serra. Dix-huit enfants participeront chaque semaine à cette activité. Ils confectureront notamment des biscuits de Noël. (ak)

Garderie Le P'tit Sioux, escaliers des Bercles 8, à Neuchâtel. Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 18 heures. Le samedi de 9 à 13 heures. Plus d'informations sur www.garderieleptitsioux.ch ou au 032 721 23 03.



Chorale franco-américaine en concert dans le cadre des relations entre Besançon et Neuchâtel

Gospel au Temple du Bas

Quelque 150 choristes de Franche-Comté et de Virginie (Etats-Unis) donneront un concert de gospel mercredi 8 décembre à 20 heures au Temple du Bas. Intitulé «Singing the gospel», ce concert s'inscrit dans le cadre des échanges culturels réguliers entre les villes jumelées de Neuchâtel et de Besançon.

L'ensemble de choristes – accompagné par des musiciens – interprètera des chants du répertoire gospel classique. Le concert sera partagé en quatre parties: l'amour, l'unité, l'harmonie et la paix.

United Gospel

Les Spirit Gospel Singers de Besançon, les Soul Gospel Voices de Novillars et le chœur Crescendo de Maïche sont trois chorales de Franche-Comté qui se réunissent plusieurs fois par an pour donner des concerts dans le Doubs, mais également au-delà des frontières de ce département. Les choristes de ces trois ensembles se produisent au sein d'une chorale de taille bien plus importante, nommée United Gospel. Composé de 140 choristes, cet ensemble est dirigé par Jacques Chopard. United Gospel donne plusieurs représentations par an. Chaque



Le Temple du Bas accueillera le 8 décembre pas moins de 150 choristes français et américains pour un concert de gospel. • Photo: sp

concert est synonyme de partage avec le public.

Echanges internationaux

Les choristes français de United Gospel participent régulièrement à des échanges musicaux avec des chorales de gospel américaines. En juillet dernier, par exemple, une soixantaine de choristes de United Gospel a fait le déplacement jusqu'au Etats-Unis. Ils se sont produits avec un ensemble de

choristes issus de toute la Virginie et plus particulièrement de Charlottesville. Comme Neuchâtel, cette ville est jumelée avec Besançon.

Choristes américains

Après leur voyage en Amérique, les choristes français ont à leur tour invité leurs amis américains à venir chanter avec eux. Des choristes américains se joindront donc au United Gospel pour donner deux concerts. Le

premier a lieu le 8 décembre à Neuchâtel et le second, le 10 décembre à Besançon. (ak)

«Singing the gospel»: mercredi 8 décembre à 20 heures au Temple du Bas. Location: Strapontin, tél. 032 717 79 07. Entrée: 20 francs. Réductions usuelles.



Les Artisanales de Noël

Le plus grand marché artisanal couvert de Suisse prend ses quartiers à Neuchâtel. La 6^e édition des Artisanales de Noël se déroulera du 4 au 12 décembre sur la Place du Port. Pas moins de 150 artisans, créateurs et artistes tiendront un stand. Ils proposeront des objets entièrement confectionnés par leurs soins. Les visiteurs pourront y trouver des idées de cadeaux de Noël originales. Cette manifestation entend promouvoir le savoir-faire des artisans de manière à contribuer à préserver les savoirs ancestraux et des techniques qui datent de plusieurs centaines d'années. Les fins gourmets ne seront pas déçus: ils pourront déguster des mets du terroir.

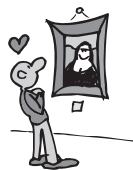


Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars 2011, exposition «Séries, suites, variations», cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui.



Jusqu'au 3 avril 2011, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture. Jeudi 2 décembre de 12 à 14 heures, cours public d'histoire de l'art: automates Jaquet-Droz. Caroline Junier & Pierre Alain Mariaux. Entrée libre. Samedi 4 décembre à 16h30, exposition «Gérald Comtesse – 50 ans de peinture». Visite commentée par Walter Tschopp, avec l'artiste. Dimanche 5 décembre à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz. Mardi 7 décembre à 12h15, mardi du Ruckers. Récital par Pierre-Laurent Haesler.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di

de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre 2011, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011, exposition «Espèces en voie d'apparition», de François Riou. Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel – CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 16 janvier 2011, exposition des frères Chapuisat: Avant-post. Ouvert du me au di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars 2011, exposition «L'esprit Dürrenmatt». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Dimanche 5 décembre à 17 heures, performance «Résonances» de la Cie Bottlefed, Londres. Musique, danse et voix autour du récit de Dürrenmatt «Le joueur d'échecs». Entrée: adulte Fr. 25.–, AVS, étudiants Fr. 15.–.

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 26 décembre, exposition Ivan Moscatelli «Recto-verso... et plus si affinités». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 4 au 24 décembre: Elkphrasis, l'art et la poésie inédite, d'Anaïs Laurent. Vernissage samedi 4 décembre dès 17 heures et lecture de poésies inédites de l'artiste. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.

L'actualité culturelle

Soirée de gala

Pro Infirmis Neuchâtel souffle cette année ses 70 bougies. Présente dans toute la Suisse, Pro Infirmis s'engage pour que les personnes en situation de handicap puissent participer sans restriction à la vie sociale.

Sous le thème «Une pluie d'étoiles pour un océan de bonheur», Pro Infirmis organise une grande soirée de gala, vendredi 3 décembre au Théâtre du Passage.

Le programme comprendra de la musique classique, du ballet et de l'opéra. Des artistes de renommée internationale seront à l'affiche: la soprano Ermonela Jaho, le ténor Saimir Pirgu, la basse Frano Lufi et la jeune pianiste virtuose neuchâteloise Dania Bytyqi. L'Orchestre de Chambre Mozart de Turin sera placé sous la direction de Jan Dobrzewski et la direction artistique sera assurée par la pianiste Edlira Dedja Bytyqi. La soirée

sera animée par Jean-Marc Richard. Le bénéfice de la collecte sera destiné à la création du fonds pour la «Vie autonome à domicile» en faveur d'enfants et d'adultes en situation de handicap.

Théâtre du Passage, vendredi 3 décembre à 20 heures. Entrée libre, collecte à la sortie. Réservation indispensable au 032 722 59 60 ou neuchatel@proinfirmis.ch

Séduction et féerie

Les amis du Conservatoire de Neuchâtel accueilleront, dimanche 5 décembre au Temple du Bas, le duo de pianistes Marc Pantillon et Laurianne Follonier et l'Orchestre Symphonique Genevois.

Sous la houlette d'Hervé Klopfsenstein, les pianistes interpréteront en première partie le concerto pour deux pianos et orchestre de Francis Poulenc. Puis l'Orchestre Symphonique



Genevois prendra Rimski-Korsakov à témoin avec la suite symphonique d'après les Mille et une Nuits, *Shéhérazade*.

Temple du Bas, dimanche 5 décembre à 17 heures. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Concert de Cantabile

Le chœur symphonique neuchâtelois Cantabile donnera deux concerts, le 4 décembre à Neuchâtel et le 5 décembre à 17 heures à la salle de musique de l'Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds. Cantabile a choisi la variété pour marquer son 40^e programme de concerts annuels. Placés sous la direction de Renaud Bouvier, les cent choristes et les quarante-neuf musiciens de l'Ensemble symphonique neuchâtelois ont choisi le *Gloria* de Francis Poulenc, comme pièce phare. Le programme sera complété par de la musique romantique avec Brahms et Mendelssohn.

Temple du Bas, samedi 4 décembre à 20h15. Location des places: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

«L'impasse du désir» du cinéaste neuchâtelois sort mercredi dans les salles

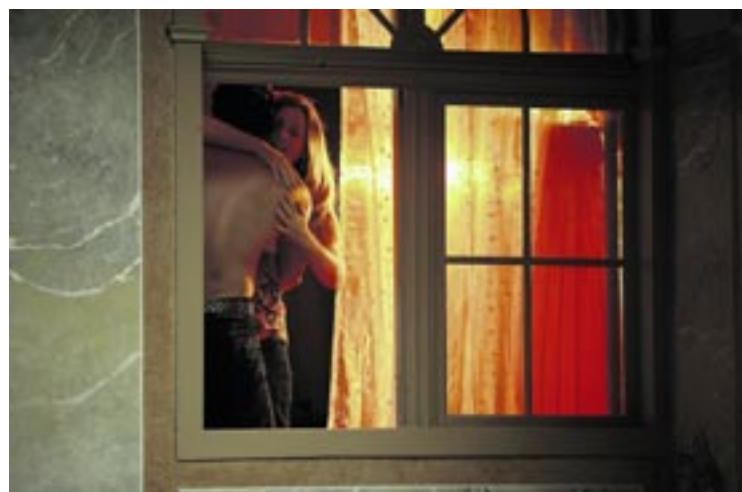
Le docteur Block débloque

Le dernier long-métrage du cinéaste neuchâtelois Michel Rodde, «L'impasse du désir», sort le 8 décembre dans les salles romandes. Tourné en mai 2009 sur le littoral et à La Chaux-de-Fonds, ce thriller psychologique repose sur la manipulation comme ultime trahison. En clair, un psychiatre abandonné par sa jeune épouse, abuse de la confiance d'un des ses patients jusqu'à l'amener à tuer la femme adultère. Il finira mal...

Produit par C-Films à Zurich et distribué par JMH à Neuchâtel, ce film explore les rapports d'un psy avec ses patients et montre combien il est facile pour un médecin d'abuser de la confiance que lui accordent les malades.

Blessure narcissique insupportable

Psychiatre, Robert Block, découvre que sa jeune femme Carole le trompe. Cette situation le désarme totalement, lui inflige une blessure narcissique insupportable et l'empêche de se concentrer sur ses patients. C'est alors qu'apparaît Léo Debond, un célibataire dépressif et psychotique qui a connu, quinze ans auparavant, une déception amoureuse. S'identifiant secrètement à Léo, Robert réalise qu'il peut se servir de ce malade en rémission pour faire taire sa souffrance. Dès lors, il n'aura de cesse de le



Le Dr Block (Rémy Girard) surprend sa jeune épouse Carole (Natacha Régnier) dans les bras de son amant. • Photo: sp

manipuler jusqu'à ce que le malheureux, en plein délire hallucinatoire, croyant tirer sur le fantôme de son ancienne amie, fasse feu sur Carole au bord de la piscine...

Thriller à la Hitchcock

L'épilogue de ce thriller à la Hitchcock dont le suspense va croissant nous réserve des surprises puisque le psychiatre se retrouve à l'asile alors que le dépressif a retrouvé une certaine joie de vivre depuis qu'il ne prend plus les médicaments abusivement prescrits par son psy manipulateur...

Trois excellents comédiens

Le Québécois Rémy Girard tient le rôle du docteur Block. Laurent Lucas, qui a joué dans «Harry, un ami qui vous veut du bien» de Dominik Moll, ainsi que la Belge Natacha Régnier, prix d'interprétation à Cannes pour «La vie rêvée des anges», tiennent les deux autres rôles principaux. Tous trois sont excellents et font du dernier long-métrage de Michel Rodde un film attrayant, accessible, non dénué d'humour, rempli de suspense, jouant avec les codes du genre, avec un rebondissement final surprenant. Bref, un film grand public réussi.

Chronique culturelle



S+7 et l'OuLiPo

Excellent spectromètre que celui donné ce wharf au passe par le comparatisme Pasquier-Rossier qui a superbement porté au schapska les exhalations de stylite de Raymond Queneau. On ne se lasse pas de cette renégociation dans l'autochtone qui se prolonge devant la gargoulette Saint-Lazare. Même répétée 99 folios! Voilà le type de prose assez poétique que fabriquent les tenants de l'Ouvroir de Littérature Potentiel (mouvement fondé il y a 50 ans par le mathématicien François Le Lionnais et l'auteur de *Zazie dans le métro*) en appliquant à une phrase banale – un jugement porté sur un spectacle par exemple – la formule S+7. A savoir: remplacer chaque substantif de ladite phrase par le 7^e qui suit dans le dictionnaire (Petit Larousse 2002). Décodé, cela donne: Excellent spectacle que celui donné ce week-end au Passage par la compagnie Pasquier-Rossier qui a superbement porté à la scène les exercices de style de Raymond Queneau. On ne se lasse pas de cette rencontre dans l'autobus qui se prolonge devant la gare Saint-Lazare. Même répétée 99 fois!

Patrice Neuenschwander



Dadou Gête
Les délices du Lou

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale. De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte de deux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.

Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine, pour le plaisir des yeux et du palais...

40 pages, format 24 x 21 cm

Rémy Voirol
Chacun A sa place

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant



les heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile.

136 pages, format 13 cm x 21 cm

Jean-Didier Bauer
Une bouteille dans chaque port
Histoires de mers et de fleuves

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la ligne de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent...

288 pages, format 14.8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage «**Les Délices du Lou**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-.**
..... ex. de l'ouvrage «**Chacun A sa place**» de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.-.**
..... ex. de l'ouvrage «**Une bouteille dans chaque port**» de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.-.**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

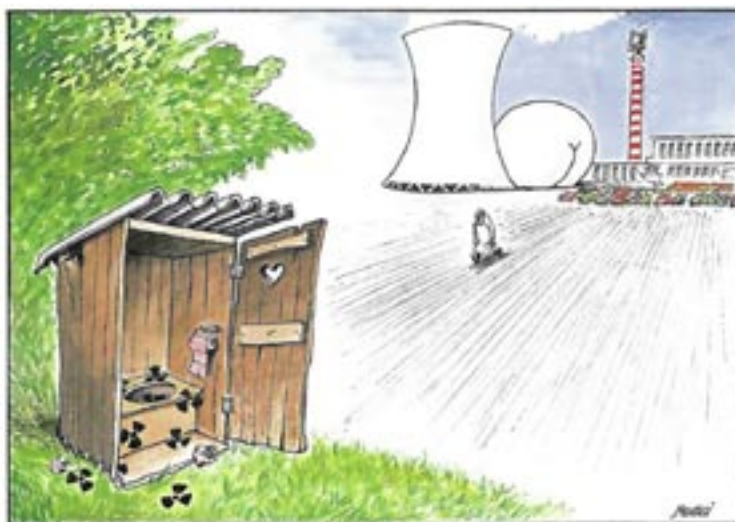
Des Etats généraux de l'électricité

Christian Trachsel



L'organisateur des Etats généraux de l'énergie Claude Nicati, président du Conseil d'Etat et chef du Département de la gestion du territoire, avait l'air très satisfait lors de cette manifestation qui s'est tenue ce samedi 13 novembre 2010 à l'Aula des Jeunes-Rives à Neuchâtel. C'est que les conférenciers du jour ont montré une belle unanimité. L'avenir énergétique du pays sera électrique: ce sera du gaz à Cornaux pour vingt ans en attendant de nouvelles centrales nucléaires.

Le programme de ces Etats généraux était parfaitement orchestré. Des orateurs de haut vol présentaient des conférences fort intéressantes au cours de la matinée. Après avoir pris connaissance des résultats d'un sondage réalisé auprès des Neuchâtois, qui démontre entre autre que la grande majorité de la population



Les grosses centrales nucléaires ont aujourd'hui le vent en poupe grâce à leur bilan CO₂ très favorable. Elles n'ont pas pour autant résolu l'ensemble de leurs problèmes.

accepte une centrale à gaz à Cornaux (!), un copieux plat de résistance «énergétique» nous a été proposé. Après une approche académique servie par le professeur Püttgen de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, pro nucléaire avéré, ce fût au tour d'un... directeur de centrale nucléaire, le D^r Miazza, d'apporter son point de vue sur la question. La

parole a ensuite été donnée au directeur production du Groupe E, promoteur de la centrale thermique à gaz de Cornaux.

Etonnant pour des Etats généraux de l'énergie. Que des électriciens comme orateurs! Alors que le bilan énergétique du canton se compose à 43% de combustibles (besoins de chaleur), 33% de carburants (besoins

de mobilité) et 24% seulement d'électricité. Mais les conférenciers du jour ont bien profité de la plate-forme qui leur était offerte. Tous ont honteusement affirmé que notre avenir énergétique était dans le développement des pompes à chaleur électriques. Alors que ces engins sont de très gros consommateurs d'électricité les six mois de l'année au cours desquels nous devons déjà aujourd'hui importer de l'électricité dont la provenance est très probablement à base de charbon! Et que dire de la promotion de véhicules électriques alimentés par la future centrale de Cornaux? Un véhicule à essence performant, à l'image de la petite Peugeot 107, émet moins de CO₂ que cette voiture électrique!

Ces Etats généraux de l'énergie transformés en Etats généraux de l'électricité nous auront démontré que les électriciens sont aujourd'hui prêts à succéder aux sociétés pétrolières... Inquiétant!

C.T.



Agenda culturel

Concerts

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel-de-Ville 4), jusqu'au 5 décembre (du jeudi au samedi 20h30, dimanche 17h): Cabeza de Vaca. Opéra chanté et parlé en trois actes. Musique Guy Bovet, mise en scène Cédric Pipoz. Entrée: Fr. 35.-, étudiants, AVS/AI, chômeurs Fr. 25.-, enfants Fr. 15.-, réduction club Espace Fr. 5.-. Renseignements et réservations: tél. 032 724 21 22, www.maisonduconcert.ch

Salle des Pasteurs (escaliers de la Collégiale 3), jeudi 2 décembre à 20 heures, les concerts de Camille. Concert de Sébastien Singer, violoncelle et André Fischer, guitare. Œuvres de Bach, Schubert et Granados et présentation des vins par André Crelier. Dégustation. www.lesconcertsdecamille.ch



Contes

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), jeudi 2 décembre à 20 heures: Flora Devi, conteuse indienne: «... mes vilaines pattes autour de votre cou charmant...». Contes et danses de l'Inde. Prix: Fr. 20.-, AVS Fr. 15.-, étudiants Fr. 10.-. Réservations: tél. 032 725 05 05.

Divers

Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 8 au 12 décembre exposition de photos «Zanskar, le chant des pierres». Organisation Association Rigzen-Zanskar (ONG). Vernissage mercredi 8 décembre à 18 heures.

Jeudi 9 décembre à 20 heures à l'Aula des Jeunes-Rives (espace L.-Agassiz), conférence du Dr Pasang Yonten Arya sur la médecine tibétaine. Entrée libre. Vendredi 10 décembre à 20 heures à l'Aula des Jeunes-Rives, festival courts-métrages - L'esprit du Ladakh-Zanskar. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine intérieure sera fermée au public mercredi 1^{er} décembre dès 21h30 (sortie de l'eau à 21h). Réouverture jeudi 2 décembre à 8h.

La piscine intérieure sera également fermée au public samedi 4 décembre dès 19h (sortie de l'eau à 18h), en raison d'un match de water-polo. Réouverture dimanche 5 décembre à 9h.

Handball

Vendredi 3 décembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 20h, HBC Neuchâtel-Rotweiss Thun 3, F3. Samedi 4 décembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 13h, HBC Neuchâtel-BSV Future Bern 2 (Muri), MU15.

Unihockey

Dimanche 5 décembre, halle A, salles 1 à 3 de la Maladière, 18h, FSG

Corcelles-Cormondèche-UHC W.S. Oron-la-Ville, 2^e ligue.

Hockey sur glace

Mercredi 8 décembre, patinoires du Littoral, 20h, Université Neuchâtel-Bulle La Gruyère, LNB.

Patinoires du Littoral

(du 2 au 8 décembre)

Piste principale

je/ve/sa/di/lu/ma: - me: 9h-11h45/14h15-16h45 public et hockey libre

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public. ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h15-22h public. sa: - di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre. lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre. ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil communal répond aux préoccupations de la population des quartiers de la Coudre et de Monruz

Une rencontre constructive

Le Conseil communal donne suite à sa rencontre dans les quartiers de la Coudre et de Monruz. En octobre dernier, les conseillers communaux Daniel Perdrizat, Pascal Sandoz, Alain Ribaux, Olivier Arni et le chancelier Rémy Voirol ont participé à une soirée de dialogue avec les habitants des deux quartiers. Cette soirée était organisée dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale (voir page 9).

Durant la rencontre, la population a émis une série de questions à l'attention du Conseil communal sur les thèmes de la circulation, de la gestion des déchets, de la sécurité, du tourisme et de la nature. Pascal Sandoz, Directeur de la sécurité, revient sur certains points abordés lors de cette soirée. Il répond à quelques questions posées par les habitants concernant la sécurité dans les quartiers de la Coudre et de Monruz.

Comment envisagez-vous l'accès au chemin du Châble pendant les travaux?

Le chemin du Châble est partiellement fermé durant les travaux. Toutefois, nous avons trouvé des solutions provisoires. Les écoliers peuvent à présent emprunter un chemin qui passe en partie par le domaine privé. Mais, il ne sera pas accessible pendant toute la durée du chantier.

La limitation de vitesse de la rue Louis-Bourguet devrait être – selon les riverains – de 20 km/h au lieu de 30 km/h!

Des zones 30 km/h ont été introduites dans le secteur de La Coudre – Monruz dans le cadre des mesures de modération du trafic. Certains habitants en redemandent puisqu'ils souhaitent que la vitesse soit abaissée à 20 km/h. Dans le secteur, il n'y a pas de quartier qui se prête à l'introduction de zones de rencontre. Dans une zone 20 km/h, les piétons sont prioritaires, alors qu'en zone 30 km/h, ce sont les automobilistes qui ont encore la priorité.

Comment maîtriser le flux des véhicules aux abords de l'école?

Dans la mesure du possible, les parents ne devraient pas amener leurs enfants à l'école en voiture, car ils augmentent eux-mêmes le flux de véhicules. Si les enfants peuvent se rendre à l'école à pied, il serait souhaitable qu'ils le fassent. De notre côté, nous n'avons pas la possibilité de contenir le flux des véhicules. Nous pouvons inciter les gens à respecter la vitesse avec la mise en place du speedy. Cet outil permet d'afficher la vitesse des automobilistes sans les flasher. Nous pouvons également installer le radar mobile. Nous possédons ainsi des

mesures de sensibilisation et de répression. Nous utilisons toute la palette de mesures qui est à notre disposition pour que les automobilistes adoptent un comportement adéquat.

La police de proximité est une excellente idée, mais il manque un suivi lorsqu'un collaborateur part à la retraite!

J'ai été très sensible à l'intérêt que la population porte à la police de proximité. Elle répond à un besoin des habitants. Nous poursuivons nos efforts dans ce domaine. La collaboratrice en charge des quartiers de La Coudre et de Monruz va redoubler d'efforts pour être connue de tous. Elle vient de succéder à un collaborateur parti à la retraite. Il faudra encore un peu de temps pour que tout le monde la connaisse.

Où en est le stationnement en zone bleue dans notre quartier?

Les zones bleues font partie de l'application du plan de stationnement. Pour les installer dans un quartier, il faut que la population résidente subisse la pression des pendulaires. Dans ce cas, nous appliquons la clause du besoin et le secteur peut être passé en zone bleue. C'est ce qui a été décidé près du parking P+R des Piscines, par exemple.

Qu'en est-il de la Favarge?

Le chemin de la Favarge est une des rares routes qui permette le passage nord-sud en ville de Neuchâtel. Il n'est pas question de la fermer au risque d'importants reports de charges sur d'autres axes. Il n'est pas à l'ordre du jour non plus de la transformer en sens unique. Les automobilistes augmenteraient leur vitesse et ceci au détriment des piétons. Ce chemin reste donc en sens alterné. Les automobilistes sont appelés à se croiser sur un parcours étroit, ce qui réduit leur vitesse.



Miroir réparé à la Dîme

Au cours de cette soirée de dialogue, une habitante de la Coudre a attiré l'attention du conseiller communal, Pascal Sandoz sur le fait qu'un miroir de circulation était abîmé. La Ville a pu remettre le miroir en état. «Cet exemple montre l'intérêt que le Conseil communal accorde à toutes les préoccupations de la population», déclare le Directeur de la sécurité. «Cette rencontre a été très constructive. Elle nous a apporté un regard pragmatique sur le quotidien des habitants de La Coudre et de Monruz.»



Le Conseil communal rencontrera régulièrement

Tisser des li

Le Conseil communal entend poursuivre ses actions en faveur de la démocratie locale. La Ville de Neuchâtel a participé pour la première fois à la Semaine de la démocratie locale en octobre dernier. Pour l'occasion, le Conseil communal a rencontré les habitants des quartiers de Monruz et de la Coudre lors d'une soirée de dialogue. Au vu du succès remporté par cette rencontre, l'exécutif a décidé de se rendre régulièrement dans différents quartiers de la Ville. La population aura ainsi l'occasion de faire part de ses préoccupations aux membres du Conseil communal. Prochain rendez-vous dans les quartiers du Mail, de la Maladière et des Portes-Rouges.

Cette année, la Suisse a pris part pour la première fois à la Semaine de la démocratie locale (voir encadré). Les

La Semaine de la démocratie locale est une initiative du Conseil de l'Europe, dont la Suisse est membre.





La Ville de Neuchâtel a participé cet automne pour la première fois aux actions menées dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale.

Èrement les habitants des différents quartiers de la Ville

iens avec la population

Villes de Neuchâtel, Genève et Lausanne ont organisé plusieurs actions pour sensibiliser les citoyens au travail des autorités.

Qualité de vie des quartiers

Les Autorités communales poursuivent et diversifient leur action de proximité. Les quartiers de Serrières et de Pierre-à-Bot bénéficient depuis 2006 du projet Anim'Action qui promeut la rencontre et le dialogue entre les habitants, d'une part et avec les autorités, d'autre part. Le projet – fondé sur le renforcement des liens sociaux – a permis de soutenir les habitants dans la mise sur pied de projets collectifs d'animation et de rencontre.

Invitation au dialogue

La Ville de Neuchâtel a envoyé dans le courant du mois de septembre

2'667 lettres d'invitation aux habitants des quartiers de la Coudre et de Monruz. Une séance de dialogue était organisée le 6 octobre pour permettre à ces habitants de rencontrer le Conseil communal en personne. Quelque 110 personnes ont répondu présent. Les échanges avec la population se sont avérés très positifs et enrichissants. Tant et si bien que cette expérience sera reconduite dans les autres quartiers de Neuchâtel.

Une visite tous les six mois

«Nous avons réparti les différents quartiers de la commune en cinq zones», explique Céline Erard, responsable de l'intégration à la Ville de Neuchâtel: quartiers de La Coudre et de Monruz, quartiers des Portes-Rouges, du Mail et de la Maladière, quartiers de l'Evole et du centre, quartiers des Acacias, de l'Avenue des

Alpes, des Parcs et des Rochers et quartiers de Serrières et de Vauseyon. La prochaine rencontre devrait avoir lieu en février ou mars 2011 dans les quartiers Portes-Rouges – Mail – Maladière. Elle se déroulera selon le même principe que la séance d'octobre: les habitants concernés recevront une lettre d'invitation de la part du Conseil communal. Sur place, ils pourront prendre part à une discussion sur la situation et la vie de leur quartier. «Ces rencontres auront lieu tous les six mois de manière à ce que le Conseil communal puisse faire le tour des quartiers dans un délai raisonnable», souligne Céline Erard.

Ces soirées de dialogue doivent permettre de mettre en avant le travail effectué par l'Autorité communale. Les habitants des quartiers seront invités aussi bien à relever les éléments positifs que les points à améliorer. (ak)

Semaine de la démocratie locale

Le Conseil de l'Europe – dont la Suisse est membre – a lancé en 2007 la première Semaine de la démocratie locale. Cette manifestation a lieu chaque année aux alentours du 15 octobre. Cette date correspond à la Journée de la Charte européenne de l'autonomie locale. La Semaine de la démocratie locale a pour but de renforcer les liens entre les autorités et la population. Les communes de toute l'Europe sont invitées à proposer diverses actions pour inciter les citoyens à s'impliquer dans les affaires publiques. Journées de portes ouvertes de l'administration, réunions publiques avec les conseils exécutifs ou échanges avec les jeunes ou les seniors sont autant d'activités mises en place par les communes pour permettre aux habitants de rencontrer et de discuter avec leurs élus.



La commission financière recommande au Conseil général d'accepter lundi prochain le budget de l'année du millénaire

La Ville maîtrise ses charges

Le Conseil général se prononcera lundi sur le rapport du Conseil communal concernant le budget 2011. La Commission financière recommande au plénum d'accepter ce budget qu'elle estime satisfaisant. Équilibré, il présente un léger excédent de revenus de 1000 francs en guise de clin d'œil au millénaire. Les charges se montent à 257,2 millions de francs comme les recettes (voir édition du 27 octobre).

La Commission financière s'est réunie le 26 octobre et le 11 novembre pour examiner le budget 2011. Les sous-commissions ont travaillé entre ces deux dates pour traiter chaque point du rapport en fonction des services concernés. La Commission a finalement adopté ce budget par 10 voix et 2 abstentions. L'ensemble des arrêtés

qui l'accompagnent ont également été approuvés.

Un budget synonyme de rigueur

Les membres de la Commission financière ont accepté le budget 2011 avec satisfaction. L'équilibre de l'exercice à venir, avec un excédent de revenus symbolique de 1000 francs pour le millénaire, réjouit les commissaires.

« Le citron, étant déjà pressé, il livre moins de jus »

Il en va de même pour les mesures structurelles durables décidées par le Conseil communal. Conscients que « le citron, étant déjà pressé, il livre moins de jus », les commissaires relè-

vent tout de même l'importance d'améliorer les investissements, de reconstituer une fortune acceptable et de désendetter progressivement la Ville.

Une situation économique favorable

Le Directeur des finances, Alain Ribaux, a précisé dans sa présentation à la Commission financière que les recettes des personnes morales devraient être en hausse. Celles des personnes physiques devraient connaître une légère baisse par rapport au budget 2010. La Commission financière souligne que cette estimation n'intègre pas – ou très peu – les effets éventuels de la nouvelle loi cantonale sur l'imposition des entreprises. Un référendum a été annoncé contre cette loi qui a été votée par le Grand Conseil.

La boule de cristal du financier

L'exercice 2011 comporte une nouveauté: il présente le premier plan financier continu. Celui-ci a été élaboré selon des hypothèses qui devront être infirmées ou confirmées. Il ne faut donc pas le prendre au pied de la lettre: de nombreuses incertitudes sont liées à sa nature projective. Cet outil permet tout de même de montrer une direction et des axes. Concernant les intérêts passifs par exemple, les prévisions sont à la hausse malgré une situation actuellement très favorable sur les marchés de l'emprunt. Ceci s'explique, d'une part, par l'augmentation des investissements et par le fait qu'une partie sera financée par l'emprunt. D'autre part, il faut quand même s'attendre à un relèvement des taux à moyen terme. L'ensemble reste maîtrisé. (ak)



Les frères Chapuisat élisent domicile au Centre d'art de Neuchâtel durant leur exposition

Une maison en bois au CAN



Les frères Chapuisat ont construit une installation de bois à l'intérieur du CAN.

Une grande structure en bois qui ressemble à une cabane de forêt: tel est l'aspect de l'exposition « Avant-post » que proposent les frères Chapuisat au Centre d'art de Neuchâtel (CAN). La découverte de cette exposition ressemble à une visite à un particulier puisque Grégory et Cyril Chapuisat vont habiter dans leur installation de bois pendant la durée de l'exposition, soit du 27 novembre 2010 au 16 janvier 2011.

La cabane des frères sera aménagée de manière à leur permettre d'élaborer une publication sur place. Un espace laboratoire servira aussi à produire un multiple. La structure de bois ne restera pas figée. La construction continuera de s'étendre au fur et à mesure de l'exposition. Les endroits à visiter ne seront pas toujours les mêmes: les frères décideront de ceux qu'ils souhaitent montrer au public au cas par cas.

Une exploration tout terrain

Durant la visite, le public se glisera dans la peau de l'explorateur. Les visiteurs seront obligés de se fier à leur sens. Les constructions des frères

suscitent la curiosité, la surprise et parfois l'inconfort auprès des visiteurs. La cabane en bois est construite sur pilotis. Elle ne repose sur aucun des murs de la salle du CAN. Dans la cabane, il suffit qu'une personne bouge pour que toutes les autres s'en rendent compte. « Nous allons en permanence ressentir le mouvement des autres », relève Grégory Chapuisat. Les visiteurs devront être prêts à se mouiller: pour accéder à l'installation, ils devront grimper par un escalier très peu commode.

Une carrière florissante

Les frères Chapuisat, d'origine suisse, sont nés aux Etats-Unis. Tous deux ont reçu une formation artistique à l'étranger. En 2001, ils atterrissent à Genève où ils s'intéressent aux études spatiales. Leurs constructions transforment l'espace. Durant le festival Eternal Tour en 2009, les deux frères ont construit le « Bloc Erratique » qui se trouve dans le Parc du Musée d'ethnographie de Neuchâtel. La publication qui sera réalisée durant « Avant-post » abordera notamment différentes thématiques en lien à cette œuvre. (ak)

A propos...



Pas si simple

On sait l'inactivité pernicieuse. Un militaire désœuvré serait donc à l'origine du chaos auquel la diplomatie américaine doit faire face. La publication par WikiLeaks de documents secrets américains sur les relations entre Etats ressemble à un véritable tremblement de terre... Les limiers du FBI tentent de confondre la taupe responsable de la transmission des informations de nature confidentielle. On ne le constatera jamais assez, tisser des liens de confiance durable avec un ami, un employé ou un partenaire est un exercice difficile qui demande compétence, éthique et maturité. Et l'usage des nouvelles technologies de l'information appelle plus que jamais prudence et vigilance. Plus près de nous, le Conseil général de la Ville vient de se doter d'un nouveau règlement régissant ses activités. Il envisage de faire promettre à ses membres de remplir fidèlement et consciencieusement, dans le cadre de leur mandat, les devoirs de leur charge et de se montrer en toutes circonstances dignes de la confiance placée en eux. Cette mesure semble légitime car il en va de la garantie du comportement attendu des représentants du peuple. Faute de quoi, un WikiLeaks helvétique guette!

Rémy Voirol

Fête de la St-Nicolas

Les associations du quartier du Mail et de la Maladière invitent la population à venir fêter la St-Nicolas

lundi 6 décembre à 18 heures dans la cour de l'école de la Maladière

Soupe, pain, thé, vin chaud et une surprise pour les enfants, grâce au soutien des commerçants du quartier. Les bénéfices seront reversés à l'association Wéndbenedo et sa boutique de seconde main au Bas du Mail.

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

vendredi 3 décembre de 17 à 21 heures et samedi 4 décembre de 10 à 18 heures

Venez déguster les vins du millésime 2009. Prix spéciaux durant les deux jours. Visite des caves toutes les heures et soupe aux pois.

La Ville officielle

Les séances du Conseil général sont publiques

Le budget 2011 sera examiné lundi

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 6 décembre 2010 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

10-022 – 10-202

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant le budget de l'exercice 2011.

Autres objets

10-608

Interpellation des groupes PopVerts-Sol et socialiste par M^{me} et M. Catherine Loetscher Schneider, Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Non à l'exploitation grâce à nos impôts !».

10-613

Interpellation (l'urgence demandée a été retirée par ses auteurs le 6 septembre 2010) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin, et consorts, intitulée «Police partout, animation nulle part ?».

10-307

Motion du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau».

10-308

Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée «Charmants bambins cherchent structure d'accueil pendant leurs vacances».

10-309

Motion des groupes socialiste et libéral-radical par MM. Philippe Loup, Joël Zimmerli et consorts, intitulée «Pour un stade de La Maladière à vocation nationale».

10-310

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Neuchâtel, Ville Millénaire et Ville d'avenir».

10-311

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts,

intitulée «Un permis contre un abonnement».

10-616

Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée «La Navigation: une Compagnie qui navigue hors de la loi».

Pour mémoire

10-401

Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 24 novembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Remy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4 1/2 pièces en duplex

Loyer mensuel Fr. 1'621.-
+ Fr. 290.- de charges

Libre dès le 01.02.2011 ou à convenir.

Appartement de 2 pièces

Loyer mensuel Fr. 992.-
+ Fr. 140.- de charges

Libre dès le 01.01.2011 ou à convenir.

Possibilité de louer une place de parc intérieure ou extérieure

Libre dès le 01.01.2011 ou à convenir.

Rue de la Dîme 72 à Neuchâtel

Logement protégé pour personne en âge AVS et de condition modeste

Studio au 1^{er} étage

Loyer mensuel: Fr. 257.-
+ Fr. 98.- de charges

Libre de suite ou à convenir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise, section du Littoral, propose deux conférences de Pierre-Antoine Aellig, les jeudis 9 et 16 décembre à 18h30 sur le thème: Anges et démons.

Ces deux conférences richement illustrées auront lieu dans le bâtiment A du CPLN, Maladière 84, 2^e étage en salle A 20.

Inscriptions par téléphone au 032 725 50 40 mardi et jeudi de 14 à 17 heures ou sur le site: <http://upn.cpln.ch>

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 22 au 28 novembre 2010

- Température extérieure moyenne: 1.3° C.
- Degrés-jours: 131.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

La chronique multimédia de...

Les « Lapins Crétins » de retour vers le futur

Adrien Iseli



Les « Lapins Crétins » débarquent sur la console wii de Nintendo pour un voyage à travers les âges agrémenté de missions plus loufoques les unes que les autres. Un épisode au contenu un peu léger.

Ubisoft a trouvé le bon filon avec ses «Lapins Crétins». Drôles, surprenants, ces mini jeux jouables avec la Wiimote Plus, cette fois-ci, sont parfaits pour jouer à plusieurs. Ne cherchez pas un quelconque scénario, il n'y en a pas. Vous utilisez une machine à laver perfectionnée qui permet de voyager à travers les âges et de rencontrer des personnes célèbres, comme Jules César par exemple. Cette mouture se présente comme un party game. Il faut simplement enchaîner les missions, ponctuées par des petites scénettes inégales. Parfois on rit aux éclats, parfois l'humour pipi-caca omniprésent dans «The Lapins Crétins: Retour vers le Passé» lasse, car il ne se renouvelle pas assez. Au bout du vingtième rot ou flatu-

lences, on a compris, pas besoin de nous saturer avec toutes ces éruptions.

En outre, le titre ne comporte que 30 mini jeux, c'est un peu court, surtout qu'une bonne partie ne brille pas par leur originalité. Certains sont vraiment vivants et drôles et peuvent engendrer quelques crises de rires entre amis. D'autres, comme la course aérienne dans l'espace par exemple, n'apportent pas un fun indéniable. Dommage, car ces différentes activités reviennent bien trop vite et risquent sensiblement de vous lasser.

On a l'étrange impression qu'Ubisoft a tout donné pour sortir ce titre pour les fêtes de fin d'année. En décembre, l'industrie du jeu vidéo fait des chiffres hallucinants et tout bon éditeur tente de lancer des jeux durant cette période, les bons jeux comme les moins bons. C'est pour cela qu'il faut bien se renseigner avant de craquer pour un titre. Reste tout de même un bon moment à passer en compagnie de ces rongeurs, dont la débilité ne possède pas de limites. Là où ce nouveau «Lapins Crétins» innove, c'est plutôt dans le mode multijoueur en ligne permettant d'affronter des adversaires au-delà de votre maison. Sachant qu'il faut quatre Nunchuk et autant de Wiimote, tout le monde ne possède pas ce matériel onéreux chez lui. D'ailleurs,



si vous possédez un ou des WiiMotion Plus, vous pourrez aussi participer à un des trois mini jeux de pêche. Mais bon,

on doute toute de même du degré d'amusement de ce genre d'activité. *A.I.*

A travers l'histoire



Une fois n'est pas coutume, l'artiste a cette fois-ci tourné le dos à la maison des Halles pour embrasser la place du Marché en direction du lac. Au centre trône le puits public construit en 1681: quelques femmes y puisent de l'eau. Les maisons Chambrier (à gauche) et Montmollin (à droite) encadrent la scène. La rive du lac est encore proche. Les travaux de la première correction des eaux du Jura et le remodelage de la baie de l'Evole ont éloigné la place du rivage. En 1875, le puits a été déplacé à l'entrée de la rue du Coq-d'Inde où il se trouve encore. Lithographie de Frédéric-William Moritz, vers 1835, Musée d'art et d'histoire. Vincent Callet-Molin



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de démolir deux bâtiments et de construire un immeuble d'habitation et une maison familiale 19-21, rue de la Cassarde, articles 13010 et 10550 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Immobilière Cassarde (SIC). Les plans peuvent être consultés du 12 novembre au 13 décembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Hon, architecte à Montagny-près-Yverdon (Groupe Prisme SA), d'un permis de construire pour la rénovation d'un immeuble, la suppression de la toiture et la création d'un étage supplémentaire 14, quai Philippe-Godet, article 2716 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Groupe Prisme SA. Les plans peuvent être consultés du 12 novembre au 13 décembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Daniel Fehr, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour la transformation de l'immeuble et l'aménagement d'un casino 1, place Numa-Droz, article 427 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Compagnie financière régionale Groupe Tranchant (CFR). Les plans peuvent être consultés du 12 novembre au 13 décembre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera:

vendredi 17 décembre

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement



S.A. Immobilière des Patinoires du Littoral

**Convocation
à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**le mercredi 15 décembre 2010 à 18 heures
à la buvette de Champ Rond (terrain de football), à Bôle**

Ordre du jour:

- 1. Liste des présences** (art. 23 des statuts)/**quorum** (art. 21 des statuts)/ **désignation des scrutateurs** (art. 23 des statuts).
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 décembre 2009.** Proposition du Conseil d'administration: acceptation.
- 3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2009/2010.**
- 4. Rapport de l'organe de révision.**
- 5. Discussion.**
- 6. Votation sur la conclusion de ces rapports.**
 - 6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2009/2010**
Proposition du Conseil d'administration: le rapport annuel 2009/2010 est approuvé.
 - 6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2009/2010**
Proposition du Conseil d'administration: les comptes annuels présentant un bénéfice de 8'173 francs sont approuvés.
Proposition du Conseil d'administration: la perte reportée se présente comme suit:

| | |
|---|----------------|
| Perte reportée | -21'234 francs |
| - bénéfice résultant du bilan au 30 juin 2010 | 8'173 francs |
| Report à nouveau | -13'061 francs |
 - 6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Proposition: les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2009/2010.
- 7. Nomination de l'organe de révision**
Proposition du Conseil d'administration: la fiduciaire KPMG Fides Peat, succursale de Neuchâtel.
- 8. Divers.**

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Direction des finances de la ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 décembre 2009.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.



Echos

- Vendredi 12 novembre, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur des transports, à l'assemblée constitutive de la conférence des Villes suisses pour une mobilité durable, à Berne.
- Vendredi 19 novembre, M. Olivier Arni, directeur des caves, a représenté les Autorités communales, à la Frairie d'automne des Vignolants, à Colombier.
- Vendredi 26 novembre, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, conseiller communal, à la marche des Armourins.
- Samedi 27 novembre, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur suppléant du Service jeunesse et intégration, à la cérémonie marquant le 18^e anniversaire du Parlement des Jeunes.
- Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la politique d'agglomération, aux 12^e Rencontres de décembre organisées par ID Région à La Chaux-de-Fonds, placées sous le thème «Dessine-moi un canton».



Les lundis des mots

Lundi 6 décembre à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3): «Tribune des nouveautés»
Thomas Sandoz, *Même en terre*, Ferenc Rakoczy, *Laissez dormir les bêtes*, Gilbert Pingon, *Le Col*.
Présentation, discussion, lectures.



Nuit du jeu

L'Association neuchâteloise de jeu Oniris organise la 13^e nuit du jeu

samedi 4 décembre de 14 heures à dimanche 5 décembre à 4 heures à la Cité Universitaire (Av. Clos-Brochet 10)

Tournois: Magic, Yu-Gi-Oh, Colons de Catane, échecs, Time's Up, Warhammer
Entrée: Fr. 8.-, gratuit pour les moins de 14 ans.
Restauration et boissons sur place.



Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 décembre

APOLLO 1 032 710 10 33

POTICHE

4^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 20h30. Apollo 2: VF me au ma 15h45, 18h.
Acteurs: Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De François Ozon.

APOLLO 1 032 710 10 33

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans. VF me au ma 14h30, 17h30. Apollo 2: VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h30.
Acteurs: Emma Watson, Daniel Radcliffe, Rupert Grint.
De David Yates.

APOLLO 1 032 710 10 33

UNSTOPPABLE

4^e semaine. 7 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Denzel Washington, Chris Pine.
De Toni Scott. Dernières séances.

APOLLO 2 032 710 10 33

MOI, MOCHE ET MÉCHANT - 3D

10^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Pierre Coffin. Dernières séances.

APOLLO 2 032 710 10 33

JACKASS - 3D

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Johnny Knoxville, Bam Margera.
De Jeff Tremaine. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33

RED

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Bruce Willis, Morgan Freeman, Helen Mirren.
De Robert Schwentke.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'APPRENTI PÈRE NOËL

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Line Renaud, Julie Gayet, Isabelle Mergault.
De Luc Vinciguerra.

APOLLO 3 032 710 10 33

NO ET MOI

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Zabou Breitman, Bernard Campan.
De Zabou Breitman.

ARCADES 032 710 10 44

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30. **Rex:** ve/sa 23h.

ARCADES 032 710 10 44

RAIPONCE - 3D

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h, 16h15.
De Bryon Howard.
Première suisse.

ARCADES 032 710 10 44

L'ŒIL INVISIBLE

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO esp. s-t fr/all. me au ma 18h30.
Acteurs: Julieta Zylberberg, Osmar Núñez, Marta Lubos.
De Diego Lerman.

ARCADES 032 710 10 4

SAW 7 - 3D

4^e semaine. 18 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Ken Leung, Tobin Bell, Gina Holden.
De Kevin Greutert.

BIO 032 710 10 55

VÉNUS NOIRE

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h30, 20h45.
Acteurs: Yahima Torres, André Jacobs, Olivier Gourmet.
De Abdellatif Kechiche. Première suisse.

BIO 032 710 10 55

DES HOMMES ET DES DIEUX

13^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Lambert Wilson, Jean-Marie Frin.
De Xavier Beauvois. Derniers jours.

REX 032 710 10 77

FAIR GAME

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h45.
Acteurs: Sean Penn, Naomi Watts.
De Doug Liman. Première suisse.

REX 032 710 10 77

LA PRINCESSE DE MONTPENSIER

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Mélanie Thierry, Lambert Wilson, Grégoire Leprince-Ringuet.
De Bertrand Tavernier. Derniers jours.

REX 032 710 10 77

LE NOM DES GENS

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30, me au sa, lu/ma 18h.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier, Zinedine Soualem.
De Michel Leclerc.

STUDIO 032 710 10 88

IMPASSE DU DÉSIR

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di 17h30, en présence du réalisateur.
Acteurs: Rémy Girard, Natacha Regnier, Laurent Lucas.
De Michel Rodde.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N^o principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires), tél. 032 717 78 20.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N^o 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 5 décembre

2^e dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte paroissial, remerciements à tous les bénévoles, avec sainte cène, Mme E. Reichen et une équipe de bénévoles. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

A l'issue des deux cultes de ce dimanche, les paroissiens sont invités à une assemblée de Paroisse avec votation. L'objet en sera la décision de la Paroisse de Neuchâtel de

renoncer à l'utilisation et à l'entretien de la chapelle des Charmettes au 31 décembre 2010 pour la remettre à l'Eglise réformée cantonale (EREN) qui la vendra à la Ville de Neuchâtel.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 5. Dezember 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): je 2 à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45, messe, 2^e dimanche de l'Avent à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messieiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...

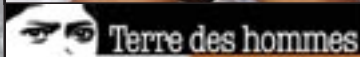


... rencontre

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



© Jolien / Tdh



aide à l'enfance - www.tdh.ch

- Oui, je souscris un parrainage
solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.- Fr. ____

Veuillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage
et les bulletins de versement.

- Je souhaite recevoir plus d'informations
sur les parrainages

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

**Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch**



Annonce gratuite



Le Service des parcs et promenades occupe des personnes en situation de handicap léger

Trouver un équilibre face à ses limites

A 7h15, l'équipe Polyvert démarre sa tournée des places de jeux en ville de Neuchâtel. Intégrée au sein du Service des parcs et promenades, cette équipe de la Fondation Les Perce-Neige se compose entièrement de personnes en situation de handicap mental. Elle est menée par Luc Vonnez, horticulteur et maître socio-professionnel.

En cette saison des feuilles mortes, l'équipe Polyvert a du pain sur la planche. Mardi 2 novembre, elle a découvert la cour du Centre des loisirs dans un drôle d'état. Reportage.

«Luc, les plantes ont de nouveau été arrachées», crie Stéphanie* au maître socio-professionnel (MSP). Luc Vonnez constate l'ampleur des dégâts : des fleurs méditerranéennes sont éparpillées de part et d'autre de la cour du Centre des loisirs. Ce mardi matin, le soleil adoucit la température et l'ambiance. Des herbes sèches gisent entre les deux tables de bois et des monticules de terre rouge jonchent le sol. Le MSP téléphone à son supérieur. Il lui demande de venir faire des photographies sur place et de porter plainte. «On reviendra après pour remettre tout ça en ordre», lance-t-il à son équipe.

A deux pas, Jérôme*, calme et concentré, ratisse le sable de la place de jeux. Fernando*, grand brun d'une quarantaine d'année, remue les écorces qui sont sous les balançoires. Le bruit du balais métallique sur les pavés se fait entendre à quelques pas. Stéphanie, la seule fille de l'équipe, s'affaire à rassembler les feuilles mortes en un gros tas.



Elle fonce jusqu'à la camionnette vert bouteille des Parcs et promenades et revient de suite avec un grand seau noir sur le dos. Elle y fourre énergiquement toutes les feuilles. Pendant ce temps, Bryan*, vingt ans, passe d'une poubelle à l'autre pour collecter les déchets.

De retour à la rue de la Boine après une pause bien méritée, les ouvriers sortent une pelle, une cisaille et



L'équipe Polyvert se bat pendant tout l'automne contre les feuilles mortes de la place de jeux de la plaine du Mail.

plusieurs balais. «Viens Bryan, je vais te montrer quelque chose», s'écrie son MSP. Le chef empoigne la cisaille et se dirige jusqu'aux arrangements de plantes méditerranéennes. Bryan lui emboîte le pas avec un grand sourire. Le MSP donne de grands coups de ciseaux dans les herbes qui n'ont pas été détériorées. «A ton tour» lance-t-il à son ouvrier. Bryan prend le manche de cet énorme ciseau. Il essaie de couper le bout des plantes, sans succès. «Sois plus sec», ajoute le chef. Ni une, ni deux, Bryan donne un grand coup de cisaille dans les herbes. Elles tombent une à une sur le sol bétonné de la cour.

En contre bas, Fernando revient de la camionnette avec une boîte à outils dans une main et une perceuse dans l'autre. «Je vais réparer le banc en bois», indique Fernando à son MSP. Il s'approche du banc et le retourne. Il prend un tournevis puis le repose. Il en saisit un second et encore un, rien à faire les tournevis ne fonctionnent pas. «Il n'y a pas la bonne taille», se lamente-t-il. Stéphanie arrive à sa rescousse. Avec ses petits doigts, elle réussit à remplacer les vis qui étaient cassées. Fernando, rassuré, remet le banc en place avec l'aide de Stéphanie. Ils repartent tous deux à la camionnette avec une caisse à outils à la main.

Après un trajet de dix minutes avec leur véhicule, l'équipe arrive vers une

nouvelle place de jeux, celle du quai Philippe-Godet. Les ouvriers déchargent seaux, balais et pince à papier. Le MSP distribue une nouvelle tâche à chacun de ses ouvriers. «C'est toujours les mêmes qui ont le bon travail», marmonne Fernando dans son coin. «Tu pourras changer d'activité au prochain arrêt», s'empresse de rétorquer Luc Vonnez. Fernando s'occupe cette fois de vider toutes les poubelles des alentours. Il grogne et rumine sa colère pendant que les autres se chargent de nettoyer les espaces de jeux.

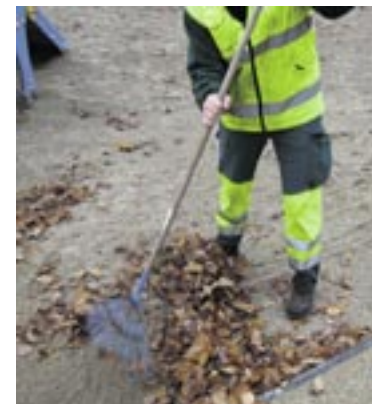
Suite au passage des travailleurs, le petit chemin qui arpente la place de jeux n'est plus recouvert d'aucune feuille, ni d'aucun papier. Les copeaux de bois sont tous disposés de manière régulière. Le sable qui entoure les jeux

pour enfants ressemble à un gros chips ondulé. Plus aucune trace de pas n'est visible. Luc Vonnez parcourt la place de jeux de bout en bout. Il guette chaque bordure et chaque pan de l'espace de jeux. Il vérifie l'état des maillons de chaîne des balançoires et revient vers la camionnette où les ouvriers l'attendent. «C'est l'heure de la soupe! On retourne à la rue des Tunnels», dit le maître socio-professionnel.

Plus tard dans la journée, le MSP divise son équipe en deux. Bryan et Jérôme sont laissés environ deux heures au Mail. La place de jeux est entièrement recouverte de grosses feuilles jaunes, rouges et orange. «Le vent a soufflé les tas de feuilles qu'on a fait hier», regrette Jérôme. Les deux jeunes hommes balayent les feuilles. Ils les ramassent et les entassent dans deux grands chariots orange fluo. «Des fois, c'est chiant de devoir toujours répéter les mêmes gestes», soupire Bryan. Son collègue, Jérôme, confie : «je suis un homme de la terre, je suis mieux dehors que dans un bureau. De toute façon, je ne vois pas ce que je pourrais faire d'autre».

*Prénoms d'emprunt.

Anne Kybourg



Polyvert fête ses 20 ans

L'équipe Polyvert de la fondation Les Perce-Neige collabore depuis 20 ans avec les Parcs et promenades. Elle est composée de personnes au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité. «L'objectif n'est pas de réinsérer ces gens», explique Daniel Mathez, directeur des Ateliers des Perce-Neige. «Cette occupation vise à les rendre plus autonomes et épanouis». L'équipe est intégrée aux activités du Service des Parcs et promenades. «Cette situation est parfois difficile

pour l'équipe Polyvert», relève Luc Vonnez. «Ils sont constamment face à des gens qui ont des capacités qu'ils n'atteindront jamais. Un des ouvriers de l'équipe voudrait passer son permis de conduire. Malheureusement, il ne remplit pas les conditions requises pour avoir le droit de se présenter à l'examen. Malgré la tentation de vouloir toujours se surpasser, les membres de l'équipe doivent trouver un équilibre entre ce qu'ils peuvent faire ou pas.»